



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 21 octobre 2011

N° 428

Action sociale

Soutenir les familles autrement

Depuis 1927 et l'apparition des premières « aides aux mères », le métier de ces « collaboratrices », comme on les surnomme alors, n'a eu de cesse de se transformer pour épouser les évolutions de la famille.

Plus près de nous, le diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) est apparu en 1999 et a été rénové en 2006. Ces travailleurs sociaux concourent à l'accompagnement de familles qui vivent dans des conditions très difficiles et sont parfois démunies sur le plan éducatif.

Leur reconnaissance par les autres travailleurs sociaux (assistants de service social, éducateurs) a demandé du temps et il a fallu « batailler » pour y parvenir, comme le rappelle une responsable de l'ADMR du Loir-et-Cher.

Avec le recul, les TISF constatent qu'autrefois les demandes d'intervention émanaient des Caisses d'allocations familiales (CAF) dans le cadre de mesures de prévention précoce, alors qu'à présent, les demandes émanent plutôt des conseils généraux en charge de la protection de l'enfance. Les TISF peuvent ainsi intervenir dans des situations complexes, y compris lors de mandats judiciaires. Pour autant, une différence essentielle demeure avec les autres travailleurs sociaux. En effet, quelles autres prestations de travailleurs sociaux sont payées à l'heure ? Quelle autre intervention d'un travailleur social implique une participation financière de la famille ?

« On passe notre temps à expliquer que notre travail ne s'inscrit pas dans les services à la personne qui relèvent du confort, mais bien dans l'aide à domicile, dans un souci de prévention et de soutien familial », regrette Marie-Jeanne Lecomte-Andrieu, directrice de l'association AMF de Paris.

Or, la loi de finances 2011 a supprimé les exonérations de charges sociales des TISF, comme celles de tous les professionnels rendant des services à domicile. Mais cette modification de l'exonération n'a pas le même impact pour tous les services : ceux qui s'adressent à des « publics fragiles » comme les personnes âgées dépendantes ou les personnes handicapées, sont touchés, mais dans une moindre mesure.

« Comment peut-on dire que les familles auprès desquelles nous intervenons ne sont pas des publics fragiles ? » Pour Marie-Jeanne Lecomte-Andrieu, cette catégorisation montre bien la méconnaissance politique de la spécificité du travail des TISF. « L'idéal serait de sortir de ce financement à l'heure et d'obtenir un vrai statut de travailleur social ».

En attendant, on peut craindre que cette mise en danger d'un maillon de la protection de l'enfance mette également en danger les familles et en premier lieu des enfants.



Source : « TISF, négligence coupable », *Le journal de l'Action sociale et du développement social* n° 159, septembre 2011.

Actualités statistiques

Catégories A, B et C à fin août 2011 Tendance à la baisse sur un an...

La Mayenne compte, fin août 2011, en données brutes, 16 903 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (tableau 1), dont 14 632 tenus à des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C).

Concernant ces trois catégories, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 3,9 % sur un mois, et diminué de 0,3 % sur un an. Cette variation annuelle est plus favorable que celle de la région (+ 1,7 %), ou celle de la France (+ 4,3 %), où le chômage augmente.

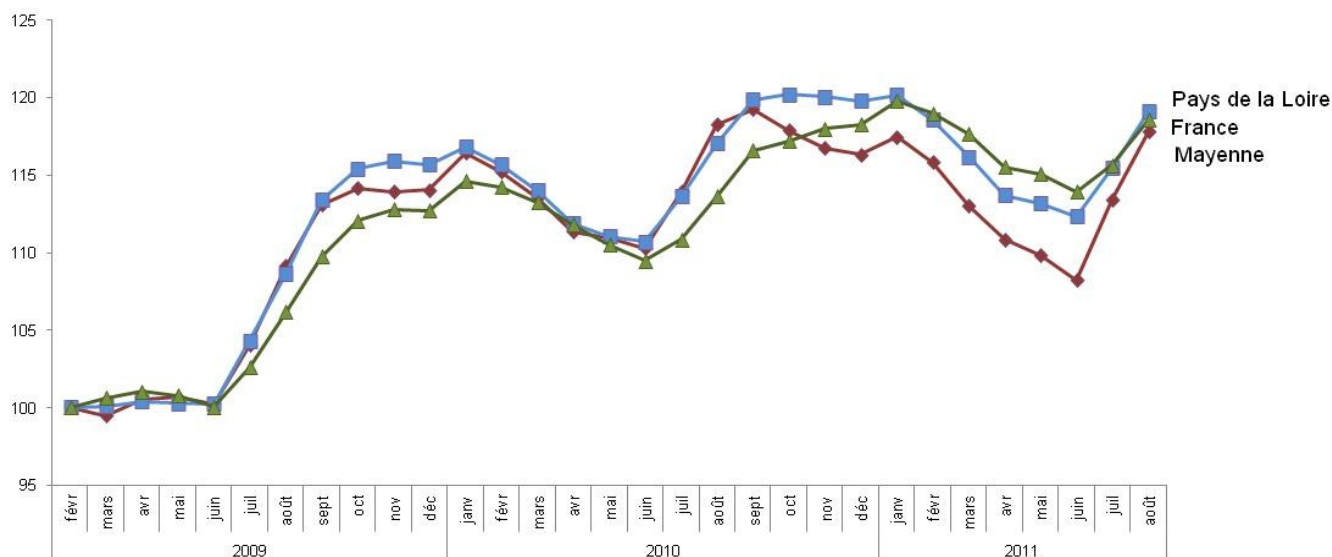
Toujours en variation annuelle pour ces trois catégories et pour le département, on constate une diminution des demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans (- 5,6 %). Pour cette tranche d'âge, la diminution concerne plus fortement les hommes (- 7,6 %) que les femmes (- 3,9 %).

Tableau 1 – Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (données brutes – août 2011)

	Mayenne	Variation annuelle		
		Mayenne	Pays de la Loire	France
Catégorie A	8 785	- 2,7 %	- 1,7 %	+ 2,4 %
Catégorie B	2 563	+ 6,1 %	+ 4,8 %	+ 7,2 %
Catégorie C	3 284	+ 1,4 %	+ 9,1 %	+ 9,9 %
Sous-ensemble	14 632	- 0,3 %	+ 1,7 %	+ 4,3 %
Catégorie D	722	- 12,1 %	- 22,8 %	- 14,0 %
Catégorie E	1 549	+ 5,1 %	+ 7,8 %	- 3,0 %
Total A, B, C, D et E	16 903	/	/	/

Source : Pôle emploi / Direccte des Pays de la Loire

Évolution mensuelle des demandeurs d'emploi des catégories A, B et C en Mayenne, Pays de la Loire et France (base 100 en février 2009)



Source : Pôle emploi / Direccte des Pays de la Loire

A contrario, pour la tranche d'âge de 50 ans ou plus, l'évolution est plus importante chez les femmes (+ 12,2 %) que chez les hommes (+ 10,9 %).

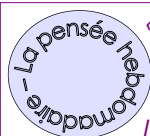
La Mayenne, comme les Pays de la Loire, se caractérise par une part élevée de femmes et de jeunes de moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A, B et C – tableau 2).

Tableau 2 – Demandeurs d'emploi des catégories A, B et C selon diverses caractéristiques (août 2011)

	Mayenne	Pays de la Loire	France
% femmes	54,7 %	54,5 %	51,6 %
% moins de 25 ans	19,7 %	17,7 %	15,1 %
% 50 ans ou plus	17,9 %	18,9 %	19,6 %
% DELD ⁽¹⁾	33,3 %	39,3 %	38,4 %

Source : Pôle emploi / Direccte des Pays de la Loire

Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant pas travaillé dans le mois, quel que soit le type d'emploi recherché.
Catégorie B : ceux ayant eu une activité de 76 heures au plus dans le mois.
Catégorie C : ceux ayant eu une activité de plus de 76 heures dans le mois.
 Dans ces trois catégories, les demandeurs d'emploi sont tenus à des « actes positifs de recherche d'emploi ».
Catégorie D : demandeurs d'emploi non disponibles immédiatement (stage, formation, maladie...)
Catégorie E : ceux ayant un emploi et en recherchant un autre (notamment les bénéficiaires de contrats aidés).



« S'émouvoir d'une affaire à droite, c'est s'exposer à être accusé de rouler pour la gauche. Dénoncer un scandale de gauche, ce serait faire le jeu de la droite. Et équilibrer son indignation, c'est prendre le risque d'être tenu responsable de la montée des extrêmes et du populisme. Pourtant, à ce stade, la tolérance est l'attitude la plus coupable. Le silence n'est pas grand et l'inaction est faiblesse ».

Martin Hirsch, « Assainir la vie publique, c'est tout à fait possible ! Il faut rendre transparents les revenus des politiques », *Le Monde* du 7 octobre 2011.

(1) – Demandeurs d'emploi de longue durée.